

**Isabelle ROBIN
et AVPI- Fernand Oury**



La pédagogie institutionnelle en maternelle

Un peu, beaucoup, très beaucoup ...

CHAMP SOCIAL
ÉDITIONS

Préface

Depuis 1967, date de la parution du livre *Vers une Pédagogie Institutionnelle*, pédagogie créée et écrite par Fernand Oury et Aïda Vasquez, de nombreux livres ont relaté et théorisé (nous parlons de praxis) le travail fait dans des classes élémentaires. Aucun livre à ce jour concernant l'école maternelle.

Or, il se trouve qu'une institutrice, Isabelle Robin, ayant organisé et fait vivre avec des enfants de niveau élémentaire des classes coopératives institutionnalisées, ayant vu ces enfants évoluer psychologiquement, prendre en charge leur vie d'écolier et apprendre mieux qu'ailleurs, a eu envie de tenter l'expérience en maternelle et de prendre des notes.

Le pari semblait osé.

– Qu'était-il possible de faire avec des enfants non entrés dans la période de latence et plus encore, avec des enfants de deux ans et demi, des bébés, dont beaucoup ne peuvent encore répondre à une question personnelle que par "ma maman..." ?

– Quelle valeur, quel sens pouvait avoir une pédagogie dans laquelle le groupe, et donc la prise en compte de l'autre, est un passage obligé, dans laquelle les échanges verbaux qui permettent l'organisation du travail, le travail en petit groupes, l'accueil ou l'énonciation des critiques positives ou négatives et le règlement des conflits sont nécessaires, incontournables ?

Entre le moment où il y a eu chez elle le désir de se lancer, sa première nomination en maternelle, ses années de travail, de tâtonnements, d'aménagement de la pédagogie institutionnelle dans les différentes sections et la mise au point collective de ses textes

par l'Association VPI-Fernand Oury, plusieurs années se sont écoulées. Ecrire un livre n'est pas simple mais notre travail a toujours été parsemé de sourires, de rires et même d'attendrissement devant les réparties, les façons d'être des enfants.

De la Très Petite Section (TPS) à la Grande Section (GS), vous allez pouvoir suivre, accompagner des enfants et plus particulièrement Mathias de la PS à la GS (monographie du chapitre 2) et Amélie de la Moyenne Section au Cours Préparatoire (monographie du chapitre 7) et voir comment chacun à sa façon, va entrer et trouver sa place dans ce milieu riche d'occasions d'investissement, dans cet environnement qui pense et qui donne à penser.

En ce qui me concerne, après avoir lu et relu le livre, c'est la façon dont les très petits et les petits enfants ont utilisé les lieux de parole (quoi de neuf et conseil) qui m'a le plus touchée. Puisque le groupe et Isabelle Robin en particulier m'ont confié la lourde tâche et fait l'honneur d'ouvrir ce livre, c'est ce qui s'est passé dans ces lieux que j'ai envie d'approfondir.

C'est la fin de la première semaine de PS et la journée de classe commence par un quoi de neuf. Ce lieu de parole (celui des histoires vraies) fonctionne déjà depuis quelques jours. Quelques enfants l'ont déjà éprouvé comme un lieu de sécurité, ressenti comme un lieu où ce qu'ils ont à dire, si important pour eux – sinon pourquoi voudraient-ils parler ? – va être accueilli, entendu.

Manon, une petite fille de trois ans, se lance :

« Ma maman a un collier. »

Elle dit sa préoccupation – Ma maman – et la maîtresse en posant une question sur le collier rend la maman plus présente, plus vivante.

Ce moment d'échange si court et, à mon sens, si important permet à cette enfant d'être vraiment là, plus forte, et de poser, quelques minutes après, une question à Martine. Celle-ci, bien que silencieuse au moment de la prise de parole de Manon, a entendu et s'est approprié le "Ma maman a un collier." Elle peut dire, elle aussi, ce qui occupe son esprit. Elle est alors questionnée par

Manon qui, identifiée à la maîtresse, reprend la question que cette dernière lui a posée.

Il n'y a plus du "une toute seule" avec sa préoccupation mais déjà du trois et , vous le verrez, du quatre...

Réfléchissons.

Même si ce n'était pas cela qu'ils voulaient dire quand ils se sont inscrits (à ce moment-là, savaient-ils vraiment de quoi ils avaient envie de parler ?), chaque enfant qui a demandé la parole va dire ce qui lui tient à cœur – Ma maman..., Mon papa...–

Paroles qui, à n'en pas douter, doivent aussi faire écho chez les autres enfants assis dans le cercle et pour la plupart silencieux.

Manon a parlé pour elle (en ce début d'année et étant donné son âge, les autres existent-ils vraiment ?) et même si ce n'est que pour être repris par une autre enfant qui parle aussi pour elle, elle a été entendue. La maîtresse lui a posé une question. Elle en pose à d'autres qui se mettent à exister et qui, à leur tour, poseront aussi des questions. Dans ce lieu de sécurité où la présidente de séance est garante de la Loi – L'interdit du meurtre –, elle a pu exprimer à haute voix son expérience intérieure de séparation. C'est une certaine conscience de soi qu'elle exprime et ce faisant, elle la revit une deuxième fois (pour elle) d'une autre façon qui la fait grandir. De plus sans le savoir, elle la transmet et permet à Martine, Alain et Héloïse de se dire et de dire aux autres cette difficulté qui est aussi la leur.

Ebauche de communication ? Ils ne sont plus seuls. Ils sont déjà, avec la préoccupation qui les rapproche, une esquisse de groupe même si on est encore très près du "tas".

Nous sommes bien loin du pulsionnel où les cris, les jets et les bris d'objets disent la même difficulté et n'avancent en rien ni l'enfant ni la classe.

Ce quoi de neuf en TPS et PS permet à ces petits enfants qui, pour certains, viennent de quitter le milieu familial pour la première fois, de se penser et de rencontrer l'autre en se disant. N'est-ce pas là, le démarrage pour certains, la continuation pour d'autres d'une conscience réflexive ? Dans le même temps, ils découvrent et entrent dans un univers de la communication non corporelle, plus distanciée : social.

Avec l'ébauche du conseil (chapitre 1), toujours à partir d'un vécu personnel et combien égocentrique, le petit continue de découvrir que l'autre existe et que gérer ensemble le bien commun permet à chacun d'avoir une place reconnue par tous.

Par exemple, Julie qui a eu le métier des poupées pense qu'il n'y a qu'elle qui a le droit de jouer avec. Mais au coin des poupées, les camarades ne sont pas du tout d'accord. Le métier ne lui donne pas l'exclusivité de l'objet : il va falloir partager. En revanche, il lui donne une fonction adaptée à ses capacités (leur rangement) qu'elle doit bien accomplir et qui doit être respectée par tous.

Au fil de l'année, le conseil de coopérative va évoluer. Les "conseils sauvages", comme les appelle Isabelle Robin, vont disparaître et il ne restera plus que les deux conseils qui scanderont chaque semaine.

Je signale, quand même, qu'au cours du travail de mise au point de ses textes, Isabelle Robin nous a dit que le conseil de coopérative pour les TPS et PS n'était pertinent que s'il se déroulait dans des classes à plusieurs sections (TPS-PS-MS- avec des GS, c'est encore mieux) où, les plus décentrés par rapport à eux-mêmes et se trouvant vraiment en relation avec les autres, sont sensibles à ce qui se passe dans la classe et peuvent l'apporter au conseil afin que dans ce lieu reconnu, puisse advenir une inscription ou une solution au problème. Les petits sont là. Ils écoutent ou pas. En tout cas, ils n'empêchent pas les autres de travailler. Petit à petit, ils vont s'ouvrir à ce qui se dit, imiter les grands et finir par prendre la parole en leur nom.

Dans ce lieu-conseil, "la clé de voûte des institutions, l'œil, le cerveau, le rein, le cœur du groupe" disait Fernand Oury, chacun a une place. La Loi et les règles de vie font la loi à tous, même à la maîtresse. Dans cette classe, accueillante et qui tient, on ne peut pas faire n'importe quoi.

Si je suis "petit dans ma tête", je peux piailler, trépigner, casser du matériel, dire NON, mais j'aurai à en rendre compte au conseil, qui pourra sans doute comprendre mais certainement pas excuser si je ne fais pas amende honorable ou à minima, ne paie pas

ma dette. Il y a là une butée inébranlable. Je ne peux pas faire ce que je veux sous prétexte que c'est mon bon plaisir.

Alors, je dis : « Oui, ces classes coopératives institutionnalisées

– où l'enseignant est garant d'une loi à laquelle il est lui même soumis

– où l'enfant après avoir été un *parmi* d'autres, va devenir un *avec* les autres grâce au travail coopératif et aux relations multiples qu'il sous-tend et grâce à l'organisation et à la multiplicité des possibles qui permettent d'accrocher une bribe de désir, de se lancer puis de se mettre au travail

sont aussi une réponse pour des enfants qui ne sont pas encore complètement sortis du pulsionnel et qui ont à découvrir l'autre et la chance d'un vécu de groupe pour leur devenir humain car si, vivre "un, séparé", ce n'est déjà pas rien, vivre avec les autres, c'est vraiment vivre. »

Allez-y ! Entrez dans les classes d'Isabelle Robin.

Suivez comment l'attention au monde propre à chaque enfant se met en marche et comment elle doit être soutenue.

Suivez comment l'adulte responsable (Je pourrais dire les adultes : cf l'ATSEM chapitre 3) qui participe avec ses mains, ses savoirs, sa parole, sa présence a une place singulière qui le rend pleinement humain et doit entreprendre une formation spécifique pour aider l'enfant dans son développement et ses apprentissages dans une classe maternelle, coopérative et institutionnalisée.

Bonne lecture,

Catherine POCHET

Institutrice, maître formateur, rééducatrice en réseau, auteure¹

Péone, juillet 2011

¹ *Qui c'est l'conseil !*, éd. Matrice, 1979

« *L'année dernière, j'étais mort* », signé Miloud, éd. Matrice, 1986